

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 DÉCEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept Décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 11 Décembre 2015.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry et PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : Mme AUBRY Sylvie (pouvoir à Mme SCHLADT Rita), M. BROUTIN Ludovic (pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie), Mme ORDRONNEAU Séverine (pouvoir à Mme COOREVITS Catherine) et M. PONTAC Serge (pouvoir à M. Philippe CAILLON).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes DENIEL Brigitte et PELÉ LEGOUX Laurence.

<b>OBJET</b> :	<i>Acompte de subvention au budget C.C.A.S.</i>
----------------	---

N° 2015 / 12 / 03

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget du C.C.A.S. est un budget autonome disposant d'une trésorerie propre.*

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*VU la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

*Compte tenu du défaut structurel de trésorerie de ce budget en début d'exercice, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :*

- *décide de verser un acompte de 35 000 € sur la subvention du budget général au budget du C.C.A.S.*

*Le versement interviendra courant Janvier 2016.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 18 Décembre 2015,  
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20151217-CM-2015-12-03- DE Date de télétransmission : 22/12/2015 Date de réception préfecture : 22/12/2015
--